

**Discours De La Première Dame  
Madame Dominique OUATTARA**

**Présidente du Comité National de Surveillance des  
actions de lutte contre la Traite, l'Exploitation et le  
Travail des Enfants (CNS)**

**DEUXIÈME DIALOGUE ANNUEL DE SUIVI DU  
PARTENARIAT RELATIF AU PACTE POUR LA  
PROTECTION DE L'ENFANCE ENTRE LES ETATS-  
UNIS D'AMERIQUE ET LA CÔTE D'IVOIRE (CPC)**

**Mardi 2 juin 2026 - 11h00**

## **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord, saluer les personnalités ici présentes et particulièrement:

- **Monsieur le Ministre Adama Kamara,** Président du Comité Interministériel de Lutte contre la traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants (CIM),
- **Madame la Ministre Nassénéba Touré,** Vice-Présidente du CIM,

- **Madame la Ministre Myss Belmonde Dogo**, Secrétaire Exécutive du Comité National de Lutte contre la Traite des Personnes (CNLTP),
- **Monsieur Junaid Munir**, Chargé d'Affaires de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique en Côte d'Ivoire,

- **Madame Amy Rustan Haslett,**  
Coordinatrice principale des programmes internationaux du Département d'Etat américain, ainsi que la délégation qui l'accompagne, venus de Washington pour participer à cette réunion,
  
- **Monsieur Yves Koné Brahima,**  
Directeur Général du Conseil du Café Cacao,
  
- **Monsieur Akébou Sawadogo,**  
Directeur pays de Save The Children International en Côte d'Ivoire,

- **Mesdames et Messieurs** les membres des Organisations de la Société civile impliquées dans la mise en œuvre du partenariat CPC, notamment **Save the Children International, l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire et l'ONG Dignité et Droits de Enfants en Côte d'Ivoire,**
- **Chers experts nationaux,**
- **Chers amis de la presse,**

**Mesdames et Messieurs,**

Je suis particulièrement heureuse de vous retrouver aujourd'hui, à l'occasion du deuxième dialogue annuel de suivi du partenariat relatif au pacte pour la protection de l'enfance, **"Child Protection Compact" (CPC), que nous avons signé le 7 décembre 2022, pour marquer l'engagement commun des Etats-Unis d'Amérique et de la Côte d'Ivoire, en vue de mutualiser leurs efforts dans la lutte contre la traite des enfants dans notre pays.**

Je me réjouis de la mise en œuvre effective de ce partenariat, ainsi que des résultats encourageants obtenus à ce jour et qui viennent renforcer nos actions sur le terrain.

Je voudrais à cet effet, **remercier le Gouvernement américain pour le financement de plus de 8,2 millions de dollars, soit environ de 4,6 milliards de Francs CFA, mis à la disposition des ONG dans le cadre de ce projet en faveur de la lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants.**

Il s'agit d'un appui considérable qui traduit l'engagement volontaire des Etats-Unis d'Amérique de soutenir les efforts de la Côte d'Ivoire dans la lutte contre la traite des enfants.

Je félicite également tous les partenaires de mise en œuvre du partenariat CPC, notamment **Save The Children International, l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire et l'ONG Droits et Dignité des Enfants en Côte d'Ivoire**, pour les activités qui viennent de nous être présentées par **Monsieur Akébou Sawadogo**, Directeur

Pays de Save The Children en Côte d'Ivoire.  
Bravo pour le travail effectué par le CPC.

Je n'oublie pas de féliciter les Ministères techniques qui se sont activement impliqués dans l'implémentation des activités du partenariat CPC, particulièrement **le Ministère de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, le Ministère de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la lutte contre la pauvreté, le Ministère de l'intérieur et de la**

**Sécurité et le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme.** Bravo pour votre travail Mesdames et Monsieur le Ministre. Je vous demande de les applaudir bien fort.

**Mesdames et Messieurs,**

A ce stade de mon propos, je voudrais **saluer les résultats à mi-parcours du CPC.**

Je suis également heureuse de constater que ce partenariat **est mis en oeuvre conformément à la stratégie mondiale de lutte contre la traite des personnes.**

**Il est également aligné avec les axes prioritaires du plan d'action national de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants de la Côte d'Ivoire en ses différents volets, notamment en ce qui concerne les "4 P": prévention, protection, poursuite et partenariat.**

**Ainsi, dans le domaine de la prévention :**

- Nous réalisons régulièrement depuis 2011, **des campagnes intensives de communication et de sensibilisation** à travers le pays, pour

informer les populations sur les dangers liés à la traite et au travail des enfants. Et je me réjouis du fait qu'aujourd'hui, nos populations soient plus alertes sur cette question.

- Par ailleurs, dans ce même domaine, nous avons construit d'**importantes infrastructures sociales de base** :

- **Dans le secteur de l'éducation : des écoles, des cantines scolaires et des logements pour les enseignants** dans les zones

rurales reculées, pour renforcer la scolarisation des enfants et améliorer leurs conditions d'apprentissage.

- **Dans le secteur de la santé : des dispensaires, des maternités, des logements pour les infirmiers et sage-femme.**

Pour la santé et le bien-être de nos populations vivant dans les zones rurales, nous réalisons aussi **des forages d'eau potable**, afin de

réduire la vulnérabilité des enfants  
à la traite et au travail des enfants.

**S'agissant du domaine de la protection** qui est un volet essentiel de nos activités, je suis heureuse de constater que **le CPC travaille activement à l'harmonisation des procédures de prise en charge des enfants victimes et à l'équipement des centres d'accueil.**

- Dans ce même domaine, **la Fondation Children of Africa a construit des centres d'accueil et de transit à**

**Soubré, Ferkéssédougou et Bouaké**, pour accueillir et réhabiliter les enfants victimes de la traite, de l'exploitation et d'autres formes de violence.

- Dans la même perspective, nous avons également institué **les familles d'accueil**, pour une prise en charge alternative et de proximité des enfants victimes.
- Nous avons aussi mis en place **le Système national d'Observation et**

**de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire**, afin de suivre l'évolution du phénomène dans notre pays, à travers la collecte régulière de données.

**Dans le domaine de la répression et de la poursuite judiciaire**, nous constatons que **le CPC met un accent particulier sur la formation des magistrats**, pour une application plus efficace de la loi pénale.

- De notre côté, nous avons également **légiféré pour permettre la poursuite des trafiquants,**
- **et nous avons renforcé notre dispositif de surveillance policière en passant de cinq à onze brigades spéciales** chargées de lutter contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants dans les différentes régions de notre pays.

En ce qui concerne **les partenariats**, le CPC entretient une collaboration étroite avec les différents Ministères et tous les acteurs de la société civile.

- Ce point constitue également, un volet essentiel de nos actions, et c'est pourquoi, **nous signons régulièrement des accords de coopération avec les pays de la sous-région, pour lutter contre le trafic transfrontalier.**

- **Nous impliquons également, les partenaires du secteur privé et la société civile.** Dans ce même cadre, **l'implication des agences du système des Nations-Unies BIT, Unicef et OIM** est inscrit au cœur de notre stratégie de lutte contre le travail des enfants.

**Mesdames et Messieurs,**

En dépit de nos efforts constants et des résultats obtenus, **des défis importants restent à relever, notamment en ce qui concerne l'élimination de la traite**

**transfrontalière, à des fins d'exploitation** ; mais aussi relativement à **l'appui à apporter aux familles vulnérables**, afin de les sortir de la précarité et éviter le travail des enfants. **La scolarisation de tous nos enfants** est aussi un défi majeur que nous nous efforçons de relever, afin de les soustraire au risque du travail des enfants.

Tous ces défis nécessitent de tous, d'accroître les investissements et de renforcer les partenariats entre les différentes parties prenantes.

**C'est dans cette perspective que s'inscrit le Partenariat CPC, qui constitue pour nous, un modèle de collaboration et d'engagement commun entre les Etats-Unis d'Amérique et la Côte d'Ivoire dans le domaine de la lutte contre la traite des enfants.**

C'est fort de cette dynamique collaborative et des acquis partagés, que je voudrais **réitérer mes remerciements à l'ensemble des parties prenantes du partenariat CPC, tout en les invitant à intensifier les actions pour maximiser les résultats.**

C'est à ce prix que nous parviendrons à éliminer définitivement la traite, l'exploitation et le travail des enfants dans notre pays.

Sur ces mots, je déclare ouvert, **le deuxième dialogue annuel de suivi du partenariat relatif au Pacte pour la protection de l'enfance (CPC).**

**Je vous remercie.**